

Il y avait eu d'abord une grande fermentation à Gand. A Namur, un rassemblement considérable avait d'abord causé beaucoup d'inquiétude; mais la garde bourgeoise s'était organisée, et la foule s'était dispersée. La garde civique s'était formée d'avance à Mons, de peur de quelque commotion populaire. On disait qu'il y avait une grande fermentation à Liege. On voyait les officiers et les bourgeois se promener dans les rues bras à bras, et portant les couleurs rouge et jaune. A Bruxelles, l'ancien pavillon tricolore brabançon avait été déployé, disait-on, sur l'hôtel de ville et ailleurs.

Il est dit dans une lettre de la Haie du 29 Août: "Il est impossible de vous peindre la sensation qui a été produite ici par le mouvement révolutionnaire de Bruxelles. Le conseil s'est assemblé hier à 9 heures du matin, et ce soir à 5 heures. Le roi paraît être résolu d'agir avec autant de fermeté que de bon sens. Il va être émané une proclamation pour assembler les états-généraux, à l'effet de discuter les réclamations des Belges, et de remédier aux maux réels. Cependant on fait partir des troupes pour le théâtre des commotions. On dit pourtant que plusieurs des membres du conseil ont représenté que la mesure était impolitique, et l'on pense que l'ordre sera contre-mandé. Au reste il circule plusieurs bruits qui ne paraissent appuyés sur aucun fondement solide. On dit, par exemple, que le roi a fait emprisonner une députation de Bruges; qu'il va se mettre ou qu'il s'est déjà mis en marche, à la tête d'un gros corps de troupes pour Bruxelles, et que cette ville est déjà entourée de 20,000 hommes de troupes hollandaises, sous le commandement du prince d'Orange.

---

ITALIE.—D'après des nouvelles de Rome du 12 Août, le pape a tenu un conseil de cardinaux, où il a été *résolu*, que la Cour de Rome avait appris avec regret ce qui s'était passé à Paris, mais que Sa Sainteté ne désirait pas s'opposer au vœu de la nation. D'où il faut conclure que le pape est disposé à reconnaître le présent gouvernement de France.

Aussitôt que les événemens de France furent connus à Rome, les membres de la famille du feu empereur réclamèrent le privilège de rentrer dans leur patrie. Le cardinal Fesch, archevêque de Lyons et primat des Gaules, a déclaré qu'il avait intention de reprendre ses fonctions archiépiscopales, et d'annuler les arrangemens ecclésiastiques faits en son absence et à son préjudice.

On donne ce qui suit comme datée du Piémont, le 21 Août. "Nous apprenons de Milan, que plusieurs estafettes du conseil aulique de Vienne ont apporté des dépêches au gouvernement